

ÉLÈVE de :

➤ Seconde	<input type="checkbox"/> Générale et Technologique
➤ Première	<input type="checkbox"/> Générale <input type="checkbox"/> STI2D <input checked="" type="checkbox"/> STMG
➤ Terminale	<input type="checkbox"/> Générale <input type="checkbox"/> STI2D <input type="checkbox"/> STMG

À compléter en ligne et à rendre selon calendrier ci-joint avec les documents listés ci-dessous

NOM de l'élève :

Prénom de l'élève :

Documents à remplir et à rendre en présentiel selon calendrier en **annexe**

Carte PASS'REGION

OBLIGATOIRE pour :

- ✓ les mouvements d'entrée et de sortie de l'établissement
- ✓ la récupération des manuels scolaires de seconde, première et terminale,
- ✓ et pour le self.

**Entrée en
Seconde**

Avant l'inscription ET LE PLUS TOT POSSIBLE,

Vous devez obligatoirement vous connecter au site : www.jeunes.auvergnerrhonealpes.fr,

- ✓ pour faire la demande de votre carte (bien demander à réceptionner la carte à votre domicile)
- ✓ et en effectuer impérativement le suivi afin d'avoir votre carte à la rentrée.

En cas de difficulté pour vous inscrire, vous pourrez poser vos questions sur le « chatbot » du site ou par téléphone au 0810.559.559 (prix d'un appel local).

Entrée en

Première / Terminale

- ✓ Vous étiez scolarisé(e) en région Rhône-Alpes : reconduction automatique par l'établissement
- ✓ Vous étiez scolarisé(e) dans une autre académie : **IDEM Seconde**

Dossier administratif à remplir et documents à apporter

MERCI D'IMPRIMER EN RECTO SIMPLE pour l'inscription (répartition dans différents services) :

- Fiche CPE **uniquement pour les nouveaux élèves**, +1 photo à coller sur la fiche CPE à prévoir
- Fiche secrétariat **pour les élèves déjà scolarisés au lycée Branly**,
↳ cette fiche est à **corriger en rouge** pour nous signaler tout changement
- Fiche pédagogique à remplir selon votre niveau (**seconde, première ou terminale**),
- Fiche de droit à l'image et enregistrement sonore (voix) de l'élève,
- Fiche financière **uniquement pour les nouveaux élèves**,
- Fiche de demande d'internat, (si nécessaire)
- Fiche d'urgence (joindre la copie du carnet de vaccination)
- 1 photo à prévoir pour la rentrée pour le carnet de correspondance (**tous les niveaux**)
- 1 copie recto-verso de la carte d'identité de l'élève
- 1 copie du recensement ou de votre journée d'appel et de citoyenneté
- Note d'information sur la laïcité signée.

Documents à conserver en vue de la rentrée 2023/24

- La note au parents
- Le planning des inscriptions
- Les dates de rentrée 2023/2024
- Bulletin d'adhésion aux fédérations de parents d'élèves

**LE DOSSIER DOIT ÊTRE RENDU COMPLET AU MOMENT DE L'INSCRIPTION
TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ**

À L'ATTENTION DES PARENTS :

- ✓ À compléter en ligne et déposer lors de l'inscription
- ✓ DOCUMENT NON CONFIDENTIEL à remplir par les familles à chaque début d'année

ÉLÈVE

NOM : Mme M.

Prénom :

Date de naissance :

Entrée en classe de :

Parents ou Responsable légal

Lien avec l'élève :

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone :

NOM : Mme M.

N° de tél. :

Adresse :

Personne susceptible de vous prévenir rapidement

Lien avec l'élève :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

NOM : Mme M.

N° de tél. :

Joindre la photocopie des vaccinations du carnet de vaccination

L'élève a-t-il eu un PAP ? (dyslexie, dyspraxie, ...) **Oui** (le joindre et informer le professeur principal de votre enfant à la rentrée) **Non**

L'élève a-t-il eu un PAI ? **Oui** (le joindre et informer le professeur principal de votre enfant à la rentrée) **Non**

L'élève a-t-il eu un PPS ? **Oui** (le joindre et informer le professeur principal de votre enfant à la rentrée) **Non**

L'élève a-t-il eu un GEVASCO ? **Oui** (le joindre et informer le professeur principal de votre enfant à la rentrée) **Non**

Observations particulières

Observations particulières que vous jugerez utile de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre, ...)

Maladie dont est atteint votre enfant :

Joindre, sous pli cacheté confidentiel pour le médecin scolaire, les documents établis par votre médecin traitant :

- une ordonnance récente précisant les besoins thérapeutiques
- un protocole d'urgence précisant : les signes d'appel, les symptômes visibles, les mesures à prendre et les informations à donner aux médecins des services d'urgence dans le cas où la maladie évolue par crises ou par accès

LES TRAITEMENTS RÉGULIERS DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS A L'INFIRMERIE AVEC L'ORDONNANCE DU MÉDECIN.

Médecin traitant

Adresse :

NOM : Mme M.

N° de tél. :

Signature des responsables légaux (après impression)

Le



Rentrée scolaire Septembre 2023 Accueil des élèves et début des cours

Lundi 4 septembre 2023	Accueil des élèves en salle de conférences puis prise en charge par le professeur principal en classe	Distribution des manuels scolaires au lycée (prévoir un sac adéquat)	Début des cours
BTS 2ème année - CPGE SPE TSI	De 8h30 à 17 h00		Mercredi 6 septembre 2023 : BTS 2ème année Lundi 4 septembre 2023 : CPGE SPE TSI
BTS 1ère année - CPGE SUP TSI et ATS	De 9h00 à 12h30		Mercredi 6 septembre 2023 : BTS 1ère année Lundi 4 septembre 2023 : CPGE SUP TSI et ATS
Seconde générale	De 9h30 à 12h	jeudi 7 septembre (horaires à préciser)	Mercredi 6 septembre 2023
Première générale	De 10 h à 12 h	lundi 4 septembre à partir de 14 h	Mercredi 6 septembre 2023
Terminale technologique	De 14h00 à 16h00	mercredi 6 septembre (horaires précisés à la rentrée)	Mercredi 6 septembre 2023
Terminale générale	De 14h30 à 16h00	mercredi 6 septembre (horaires précisés à la rentrée)	Mercredi 6 septembre 2023
Restaurant scolaire :	Ouvert de 11h30 à 13h15		
Mardi 5 septembre 2023	Accueil des élèves en salle de conférence puis prise en charge par le professeur principal en classe		Début des cours
1ère professionnelle	De 8h00 à 10h00	jeudi 14 septembre (horaires précisés à la rentrée)	Mercredi 6 septembre 2023
Terminale professionnelle	De 8h30 à 11h00	vendredi 15 septembre (horaires précisés à la rentrée)	Mercredi 6 septembre 2023
Première technologique	De 9h00 à 11h00	mardi 5 septembre à partir de 11h	Mercredi 6 septembre 2023
Seconde professionnelle	De 10 h00 à 12 h30	jeudi 14 septembre (horaires précisés à la rentrée)	Mercredi 6 septembre 2023
TASM et TPSAP	De 11h00 à 13h00		Mercredi 6 septembre 2023
Restaurant scolaire :	Ouvert de 11h30 à 13h15		
Mercredi 6 septembre 2023	Début des cours pour toutes les classes selon les emplois du temps		
Internat: Mardi 5 septembre	De 15h30 à 17h30: installation dans les dortoirs de tous les internes (tous niveaux de classe) ; A 17h30: réunion avec les parents des nouveaux internes en présence des élèves		
	Ouverture de l'internat - présence obligatoire de tous les internes		
lundi 4 septembre à 13h et à 17h , possibilité d'installation dans les dortoirs des anciens internes qui rentrent lundi 4/09			

DEMANDE D'ENTREE A L'INTERNAT 2023/2024

LE FORFAIT INTERNAT EST UN ENGAGEMENT SUR LES TROIS TRIMESTRES

NOM _____ **Prénom** : _____

Date de Naissance : _____ **Masculin** **Féminin**

Classe : _____

● Nom et prénom du responsable où vit l'élève : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél. domicile : _____ Mail père/mère : _____

Tél. travail père/mère : _____ Portable père/mère : _____

Tél. travail père/mère : _____ Portable père/mère : _____

Portable élève : _____

● Autre responsable si adresse différente : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Correspondant obligatoire sur Lyon :

NB : sans cette précision, la demande ne sera pas prise en considération.

NOM : _____ **Prénom** : _____

Adresse _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone portable : _____

Motivation de la demande indiquant la durée du trajet, la distance du domicile au lycée :

Signature de l'élève : Signature des responsables :



Tél : 04 72 16 70 00
Fax : 04 72 16 70 01
e-mail : ce.06960128p@ac-lyon.fr

Annexe 3

Droit à l'image et enregistrement sonore (voix)

Nom de l'établissement : **LYCEE EDOUARD BRANLY**
25 RUE DE TOURVIELLE – 69005 LYON

Conditions d'utilisation et de publication de photos, vidéos ou d'enregistrements sonores

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de **la gestion administrative** (trombinoscope...) **et des autres usages internes à l'établissement** (pas de publication sur l'internet, sauf si les images ne permettent pas d'identifier les élèves)

Je soussigné(e), (NOM et
Prénom)

Représentant(s)
légal/légaux

De (Nom et Prénom de
l'élève)

Né(e) le/...../.....

Élève en classe de

Autorise	Finalité/support	Durée	Étendue de la diffusion
<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Gestion administrative Logiciel de vie scolaire	Année scolaire	Personnels administratifs, équipe pédagogique, vie scolaire
<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Usages internes Réseau interne de l'établissement /ENT	Année scolaire	Personnels administratifs, équipe pédagogique, vie scolaire, élèves de l'établissement

Conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, le MENJ s'engage à ce que la publication et la diffusion de l'image de votre enfant, ainsi que des commentaires l'accompagnant **ne portent pas atteinte à sa vie privée, à sa dignité et à sa réputation. En vertu du Règlement général sur la protection des données (RGPD), entré en application le 25 mai 2018, l'élève ou son/ses représentant(s) légal/légaux dispose(ent) d'un libre accès aux photos concernant la personne mineure et a le droit de demander à tout moment le retrait de celles-ci***.

Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour la gestion administrative du dossier de mon enfant, pour les activités scolaires internes à l'établissement, sauf si les images ou les enregistrements sonores ne permettent pas de l'identifier.

La présente autorisation est délivrée en deux exemplaires, dont le premier m'/nous est remis, le second sera conservé par l'établissement.

Fait à

Le/..../.....

Signature(s) manuscrite(s) du/des intéressé(e)(s) ou de l'élève si celui-ci est majeur:
(Précédée(s) de la mention « lu et approuvé - bon pour accord »)

..... **Consentement de l'élève mineur :**

« Le projet m'a été expliqué et j'ai compris pourquoi mon image sera utilisée et qui pourra la voir. »

Signature de l'élève mineur :

* Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit de libre accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent. Pour toute réclamation, vous pouvez adresser au chef d'établissement ou par mail au délégué à la protection des données de l'académie : dpd@ac-lyon.fr

Votre demande doit être accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité comportant votre signature. Si cette démarche reste sans réponse dans un délai de 2 mois ou en cas de réponse insatisfaisante, vous pouvez saisir la Cnil pour contester la diffusion de votre image.

A compléter en ligne et à rendre obligatoirement à l'inscription

Année scolaire 2023-2024

Service Gestion 04 72 16 70 00 - secretariat-eleves.0690128p@ac-lyon.fr

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE :

CLASSE RENTREE 2023 :

NOM, PRENOM ET ADRESSE du Responsable Légal :

N° de téléphone du RL
(Par groupe de 2 chiffres)

Courriel :

INSCRIPTION EN QUALITE DE

EXT

DP

INTERNE

BOURSIER :

OUI JOINDRE UN RIB DU RESPONSABLE LEGAL **(OBLIGATOIRE)**

NON

Demi-Pensionnaire :

Le compte doit donc être approvisionné avant tout passage au self – Prix unitaire au 01/09/2022 : 4.50€

Paiement à la prestation uniquement. **Un versement minimum de 70€ sera requis à l'inscription.**

Le réapprovisionnement du compte avant épuisement des repas est laissé à l'initiative du lycéen qui devra anticiper au maximum.

Je joins un chèque (à l'ordre de l'Agent Comptable du Lycée Branly) de

(OBLIGATOIRE)

Vous pouvez créditer votre compte en ligne avec votre CB

Pour cela il suffit d'accéder à l'ENT (portail d'entrée précédent PRONOTE) et de cliquer sur « service établissement » puis « restauration scolaire ».

Interne (Régime au Forfait annuel) :

Montant annuel de l'internat pour 2023 : 1 660€ payable à la réception de la facture en début de trimestre.

(Prix susceptible de modification au 1^{er} janvier 2024) Pour information : Prix septembre/décembre 2023 : **646€**

Lyon le _____

Signature du responsable légal

(Après impression du document)

Lycée Edouard Branly

25 rue de Tourvielle
69322 Lyon cedex 5
Tel : 04-72-16-70-00
Email : ce.0690128p@ac-lyon.fr

Entrée en classe de **PREMIERE TECHNOLOGIQUE**

Fiche pédagogique

Année scolaire 2023/2024

Nom :Prénom :

Classe et établissement fréquentés en 2022/2023 :

CLASSE DEMANDEE EN 2023/2024 : 1^{ère} STI2D 1^{ère} STMG

Langues vivantes : cochez les deux langues vivantes étudiées en seconde parmi les suivantes :

Anglais Allemand Italien Espagnol Chinois

Enseignements optionnels / les sections sportives :

La section sportive volley-ball (ne cocher cette case que si vous avez été sélectionné(e) pour intégrer cette section sportive)

La section sportive futsal (ne cocher cette case que si vous avez été sélectionné(e) pour intégrer cette section sportive)

Enseignement optionnel : *Le choix d'un enseignement optionnel est définitif pour l'année scolaire 2023/2024. Aucun désistement ne sera accepté à la rentrée. Le lycée n'assurera cet enseignement que dans la limite des places disponibles et/ou des possibilités des emplois du temps des classes et n'est pas compatible avec l'admission en section sportive.*

Option théâtre (3 heures) : un soir à partir de 16 heures

B.I.A. Préparation à l'examen du brevet d'initiation à l'aéronautique (1h30)
(Lettre de motivation à remettre dans le dossier d'inscription pour postuler).

Signature de l'élève

Signature des responsables

NOTE D'INFORMATION - INSCRIPTION ou REINSCRIPTION DANS L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Année scolaire 2023-2024

Vu le règlement intérieur de l'établissement,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 145-1-1 (principe de laïcité), L511-1, R 511-1 à R511-11 (droits et obligations des élèves)

L'école est laïque. Elle est un lieu de neutralité où se forment les futurs citoyens dans le respect des principes républicains. Elle promeut l'égalité des droits et des devoirs entre les individus, refuse toutes les discriminations telles que définies par l'article 225-1 du code pénal. Elle est notamment engagée dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et œuvre résolument à l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle n'admet aucune forme de violence latente ou manifeste, morale, psychologique ou physique. Chacun est libre de ses convictions idéologiques ou religieuses ce qui impose un devoir de tolérance, de réserve et de respect et qui exclut tout prosélytisme qui pourrait porter atteinte à la liberté de conscience d'autrui.

Conformément aux dispositions de l'article L.141-5-1 du code de l'éducation, « le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit ».

Ainsi, les vêtements et signes qui, par leur nature ou par le comportement de l'élève manifestent une appartenance religieuse, sont interdits.

Cette interdiction s'impose dans l'enceinte scolaire et au cours des voyages et sorties scolaires, dès lors que les élèves ou étudiants sont sous la responsabilité de l'établissement ou des enseignants.

Toute inscription dans un établissement scolaire implique de respecter ces principes.

NOM et Prénom du responsable légal :

Ecrire « vu et pris connaissance » :

Signature :

NOM et Prénom de l'élève :

Ecrire « vu et pris connaissance » :

Signature :

NOTE AUX PARENTS

ENT & PRONOTE :

Le Lycée Branly met à votre disposition différents services et outils de suivi de scolarité.

L'accès à ces services se fait par l'ENT. <https://edouard-branly.ent.auvergnhonealpes.fr/>

Vous recevrez les identifiants permettant de vous y connecter dès la rentrée, lors des réunions d'informations parents /professeurs de septembre (il existe un code pour l'élève et un code pour chaque parent).

Pour les élèves déjà inscrits au lycée, les anciens codes (élèves et parents) sont conservés.

L'ENT permet d'avoir accès à un service de messagerie et à différentes ressources numériques (ressources et documents mis à disposition par les enseignants, manuels numériques, ressources diverses)

L'accès à PRONOTE se fait par fédération d'identité avec l'ENT, ce qui veut donc dire qu'il n'y a pas de codes d'accès direct à Pronote.

Pronote permet à chaque famille et élève :

-D'effectuer le suivi de la scolarité :

- retards, absences, punitions, cahier de textes et travaux donnés aux élèves,
- échanges avec les professeurs, changements d'emplois du temps

-De consulter et télécharger les bulletins trimestriels qui ne seront pas envoyés par courrier (sauf demande écrite des parents)

--De télécharger les certificats de scolarité.

- D'accéder à un module de paiement en ligne pour le règlement des repas par carte bancaire (module « service établissement puis restauration »)

-De recevoir des informations de la direction (papillon à droite de l'onglet assistance)

Il est **OBLIGATOIRE** que nous disposions d'une adresse **email** pour chaque utilisateur **élève, parent1 et parent2**. Rien n'impose qu'elles soient différentes, mais elles doivent être renseignées pour chaque compte, sans quoi, la récupération de votre mot de passe ne pourra pas se faire automatiquement.

Une fois connecté à Pronote, il est possible de paramétrer l'application mobile.:

Pour vos problèmes de connexion ou d'utilisation de l'ENT et/ou PRONOTE, nos référents numériques assurent une assistance à l'adresse assistance@lyceebbranly.com

MANUELS SCOLAIRES :

La région Auvergne Rhône Alpes assure la gratuité des manuels scolaires pour toutes les filières du lycée. La remise des manuels aux élèves sera organisée dans le lycée sur présentation **obligatoire du Pass région** comme suit : lundi 4 septembre après-midi pour les 1ères générales, mardi 5 septembre à 11h00 pour les 1STMG et l'après-midi pour les 1eres STI, mercredi 6 septembre pour les terminales GT et jeudi 7 septembre pour les 2ndes GT.

Calculatrice : l'équipe de mathématiques recommande pour les 2ndes GT l'achat de la calculatrice NUMWORKS (calculatrice française et open source). Une blouse, 100% coton avec manches longues est obligatoire pour les toutes les enseignements scientifiques (SVT, SPC)

Fournitures scolaires : la liste sera communiquée par les professeurs par discipline à la rentrée, prévoir obligatoirement un agenda, une trousse complète.

PASS'REGION : OBLIGATOIRE POUR LES LYCEENS ET LES ETUDIANTS

Pour les élèves du lycée Edouard Branly le possédant déjà, vous devez obligatoirement le conserver pour la rentrée scolaire 2023/2024. Il sera validé par le lycée durant l'été.

Si vous entrez en 2^{nde} générale et technologique ou en seconde professionnelle, si vous êtes étudiant en CPGE, BTS, ATS ou en apprentissage, ou si vous venez d'une autre région : vous devez **obligatoirement avant le jour de l'inscription commander votre pass sur le site :**

<http://passregion.auvergnhonealpes.fr> pour que votre demande puisse être validée le jour de l'inscription.

Le Pass permet d'accéder au lycée par les portiques, il permet de déjeuner au restaurant scolaire, de récupérer les manuels scolaires : il sera exigé dès la rentrée scolaire. Il est à ce titre individuel et incessible.

Enfin, le Pass Région permet aux élèves entrant dans la voie professionnelle (seconde professionnelle et première passerelle), de bénéficier d'une aide au premier équipement professionnel (outillage et tenue professionnelle) : celle-ci est perçue par le lycée qui se charge de vous équiper à la rentrée.

Pour les élèves entrant en 1^{ère} ou en terminale Générale et Technologique

Pour réviser la physique chimie avant la rentrée fin août, vous avez la possibilité de revoir les notions importantes à l'aide d'un cahier de vacances de physique chimie (à faire, pour ceux qui le souhaitent, fin août en cliquant sur le lien correspondant :

La correction est à disposition sur le même lien.

pour les premières générales :

<https://drive.google.com/drive/folders/1UUPMbYaXsqII2w64Ytt2ns4KQxjY3SsS?usp=sharing>

pour les premières sti2d :

<https://drive.google.com/drive/folders/1IToE51NaTi8kykiUOLuPrg13g7VopByy?usp=sharing>

pour les terminales générales :

https://drive.google.com/drive/folders/1MEd_fKhjzCRPgFsJzOINILeLcG-TdSde?usp=sharing

ou disponible sur le site du lycée.

(les corrigés étant disponibles sur le même lien)